# University of Waterloo Département d’études françaises FR 651 19th Century French Literature Séminaire à distance

## Coordonnées

**Professeur(e)**: Nicolas Gauthier (il/lui)

**Bureau**: ML 332A

**Téléphone**: 519-888-4567 x32773

**Heures de consultation**: Sur rendez-vous

**Courriel**: nicolas.gauthier@uwaterloo.ca

## Remarque : Tout le séminaire est asynchrone : il n’y a aucune rencontre synchrone obligatoire. Nous verrons toutefois s’il est possible d’organiser des échanges synchrones facultatifs et enregistrés.

## Description

## Titre : « Les forces invisibles »

Les apparences – ce que l’on peut voir – ont profondément fasciné la culture et la littérature du XIXe siècle en France. Cependant, il faut insister sur le fait que, au fil des découvertes scientifiques, les forces invisibles sont devenues tout aussi fascinantes, alors que les savants commencent à en repérer les effets et s’efforcent d’en comprendre le fonctionnement. La littérature, notamment, s’empare de ces phénomènes et les travaille, leur attribuant des propriétés tenant souvent de la magie et même un caractère effrayant puisque ces forces invisibles sont fréquemment perçues et représentées comme mortelles. Ceci est particulièrement vrai au tournant du XXe siècle, incluant ainsi la Belle Époque et les années qui précèdent et suivent cette période ; on pourrait y voir une de ses obsessions, comme on le découvrira dans ce séminaire. Nous étudierons ce que la récurrence de ce motif peut nous dire des écrivains et des écrivaines qui y ont recours, mais aussi des enjeux et des peurs de la société dont ils et elles se font l’expression.

## Objectifs du cours

Ce cours proposera une introduction à différents enjeux et phénomènes littéraires et sociaux du 19e siècle et du début du 20e siècle, une étude précise de plusieurs œuvres majeures – plus spécifiquement des enjeux poétiques, esthétiques et sociaux qui s’y développent – de même qu’une introduction à différents outils théoriques permettant de les analyser.

À la fin de ce cours les étudiant.e.s auront :

1. Développé une connaissance plus précise du contexte sociohistorique de la création littéraire au 19e siècle au moyen de l’étude de quatre œuvres spécifiques ;
2. Perfectionné leur expression, au moyen de travaux prenant la forme de rédactions écrites et de la création d’un projet d’enseignement en ligne qui sera présenté au groupe ;
3. Acquis divers outils théoriques pour analyser les textes et démontré leur capacité à les utiliser ;
4. Développé leur capacité à synthétiser, analyser, critiquer et enseigner des textes présentant des notions théoriques pertinentes.

## Manuels et œuvres à l’étude

Puisque certains des ouvrages à l’étude sont difficiles à se procurer, vous pouvez utiliser les éditions en ligne gratuites suggérées ou vous procurer vous-mêmes une édition en format papier. Notez que la librairie de l’Université de Waterloo (le Bookstore) ne possède pas ces ouvrages ; vous trouverez plus bas les références pour des éditions de qualité. Je souligne qu’il est tout aussi acceptable d’utiliser la version en ligne qu’une version papier. Sur notre site LEARN, vous trouverez des liens directs pour commander facilement les ouvrages mais vous pouvez utiliser le service que vous préférez.

* Leblanc, Maurice, L’île aux trente cercueils, 1919.  
  Édition papier : Paris, Le livre de poche, 1997.  
  Édition en ligne BEQ : https://beq.ebooksgratuits.com/classiques-xpdf/Leblanc-cercueils.pdf
* Maupassant, Guy, Le Horla, 1887.  
  Édition papier : Paris, Gallimard, 1999.  
  Édition en ligne BEQ : https://beq.ebooksgratuits.com/vents/Maupassant\_Le\_Horla.pdf
* Renard, Maurice, L’Homme truqué, 1921.  
  Édition papier : Paris, Éditions de l’Arbre vengeur, 2014 (1921), 144 p.  
  Édition en ligne BEQ : https://beq.ebooksgratuits.com/classiques/Renard-homme.pdf
* Verne, Jules, Le Château des Carpathes, 1892.  
  Édition papier : Paris, Le livre de poche, 2001, 256 p.  
  Édition en ligne BEQ : https://beq.ebooksgratuits.com/vents/Verne-Carpathes.pdf
* Vous aurez également à lire un certain nombre d’articles critiques fournis par le professeur et accessibles gratuitement en ligne.

## Évaluation

| Évaluation | Date de l’évaluation | Valeur |
| --- | --- | --- |
| Forum et implication | Durant tout le cours | 25 % |
| Fiches critiques | Semaines 3 à 8 | 15 % |
| PEL | Semaine 10 | 30 % |
| Dissertation finale | Semaine 12 | 30 % |
| Total |  | 100% |

### Forums et implication – 25 %

Les étudiant.e.s écriront un forum pour chaque œuvre commune (semaines 4, 6 et 9 et 11) présentant leurs impressions de lecture et répondant à des questions du professeur. Des consignes supplémentaires seront données sur LEARN. La note tiendra aussi compte de l’implication dans les échanges qui auront lieu durant le trimestre.

### Fiches critiques – 15 %

Les étudiant.e.s rédigeront 2 fiches critiques portant sur des articles fournis par le professeur ; une sera à rendre durant la semaine 3 ; l’autre, au moment choisi par l’étudiant.e avant la fin de la semaine 8. Des consignes supplémentaires seront données sur LEARN.

**Projet d’enseignement en ligne – 30 %**

Au plus tard pour la semaine 10, les étudiant.e.s créeront « Projet d’enseignement en ligne » (PEL), qui consistera en un module dans lequel elles ou ils enseigneront un sujet à leurs collègues, en se basant sur des sources critiques et en employant des techniques explorées dans le séminaire. Chaque PEL sera affiché sur LEARN et consulté par les autres étudiant.e.s. Des consignes supplémentaires et une date précise de remise seront données sur LEARN.

### Dissertation finale – 30 %

Le sujet de la dissertation devra s’inscrire explicitement dans l’orientation du séminaire et devra être approuvé par le professeur. Le travail portera sur des œuvres de la période étudiée, traitées en classe ou non ; le corpus devra être approuvé par le professeur. La dissertation fera environ 4000 mots (Times New Roman, 12, double interligne, texte justifié à gauche et à droite). Il sera nécessaire d’inclure une bibliographie critique correspondant aux critères fournis sur LEARN et une page-titre.

## Plan du cours

Pour une liste des dates importantes déterminée par l’Université, voir ici : https://uwaterloo.ca/registrar/important-dates/list   
Le plan de cours est donné à titre indicatif et pourra être modifié en fonction des besoins des étudiant.e.s

| Semaine | Date | Matière | Thème | Lectures à faire | Évaluations |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| 1 | Sem du 8 sep. | -Introduction au séminaire -Survol du 19e siècle | Le Château des Carpathes + Article 1 | Évaluation |
| 2 | Sem du 14 sept. | -Les apparences et les règles | Le Château des Carpathes + Article 1 | Évaluation |
| 3 | Sem du 21 sept. | -Fantômes et magnétisme | Le Château des Carpathes | Fiche critique 1 |
| 4 | Sem du 28 sep. | -L’Électricité - Jules Verne et Le Château des Carpathes | Le Horla Articles critiques | Forum Le Château des Carpathes |
| 5 | Sem du 5 oct. | -Le Château des Carpathes | Le Horla Articles critiques |  |
|  | Sem du 12 oct. | Semaine de lecture - Pas de cours | Le Horla Articles critiques | Évaluation |
| 6 | Sem du 19 oct. | - L’Invisibilité - Guy de Maupassant et Le Horla | L’Île aux trente cercueils Articles critiques | Forum Le Horla |
| 7 | Sem du 26 oct. | -Le Horla | L’île aux trente cercueils Articles critiques | Évaluation |
| 8 | Sem du 2 nov. | -Albert Robida - Modules explicatifs | L’île aux trente cercueils Articles critiques | Date-limite pour la fiche critique 2 |
| 9 | Sem du 9 nov. | -Les Radiations - Maurice Leblanc et L’Île aux trente cercueils | L’Homme truqué | Forum L’Île aux trente cercueils |
| 10 | Sem du 16 nov. | -L’Île aux trente cercueils | Articles critiques | Remise PEL |
| 11 | Sem du 23 nov. | -Le Savant fou - Maurice Renard et L’Homme truqué | Lectures à faire | Approbation sujet de la dissertation finale Forum L’Homme truqué |
| 12 | Sem du 30 nov. | -L’Homme truqué -Remarques de conclusion | Lectures à faire | Évaluation |

## Règlements du cours

### Séminaire à distance

Offrir un séminaire dans ce format impliquera une dynamique particulière au sein du groupe. La consultation du site LEARN du séminaire au moins trois fois par semaine est attendue pour bien réussir. Il est également impératif pour les étudiant.e.s de bien comprendre l’organisation du séminaire, le calendrier et l’évaluation ; une page sera consacrée à chacune des semaines du trimestre et vous trouverez des rappels sur le site ; vous devez aussi consulter le dossier « Évaluation ». Enfin, la qualité de l’expérience dans ce séminaire reposera en bonne partie sur votre implication ; le séminaire est l’occasion de développer votre esprit critique et vos outils de recherche et vous en retirerez des bénéfices à la hauteur de votre investissement dans les échanges et les travaux.

### Absence

Une absence lors d’un examen en classe n’est admissible que pour une raison majeure (maladie, décès d’un proche, etc.) devant être prouvée par un document officiel (certificat médical ou autre). Voir le site du registraire sur le règlement pour de plus amples informations.  
  
Si vous êtes malade pour un test en classe, veuillez faire remplir le formulaire « verification of illness » par votre médecin. Pas de rattrapage pour les travaux/examens manqués sans raison majeure. Le fait de partir en vacances n’est pas une raison valable. Une absence non motivée à un test ou à un examen entraînera la note 0. Si l’étudiant(e) rate une ou plusieurs classes, il est de sa responsabilité de demander les notes de cours aux autres étudiants, quelle que soit la circonstance. L’enseignant ne répondra aux courriels ou aux appels téléphoniques demandant des informations sur le contenu d’une classe manquée que si l’absence est motivée par une raison majeure (deuil dans la famille, problèmes personnels, maladie, etc.). Le fait de partir en vacances n’est pas une raison valable.

### Remise des travaux

La remise tardive d’un travail (sans entente préalable) se verra sanctionnée à raison de 5% par jour (incluant les week-ends). Les travaux remis plus de sept jours (incluant le week-end) après la date limite ne seront pas acceptés, sauf cas exceptionnel. Sauf circonstance médicale ou exceptionnelle dûment documentée, il n’est pas possible de soumettre une seconde fois un devoir ou d’écrire un autre devoir pour compenser une note dont vous ne seriez pas satisfait.e.

### Travail de groupe

Les échanges et les discussions pour vous entraider sont vivement encouragés dans ce séminaire et un forum est intégré au site LEARN.  
Ceci dit, les travaux seront évalués de manière individuelle et toute ressemblance trop évidente sera considérée comme un cas de plagiat.

### Plagiat

Tout plagiat sera porté à la connaissance du Directeur du département et du vice-doyen (Associate Dean, Faculty of Arts) et sera sanctionné. Le plagiat consiste à emprunter un texte ou une partie de texte sans employer les guillemets (« ») et/ou sans en indiquer la source précise (référence bibliographique complète), de façon à ce que le lecteur croie qu’il s’agisse de vos propres mots. Il peut s’agir d’un texte tiré d’un livre, d’un article, d’un site internet ou encore du travail d’un(e) autre étudiant(e), etc. Veuillez noter que soumettre (en tout ou en partie) un travail déjà présenté dans un autre cours est tout aussi inacceptable. Pour plus d’informations, voir les liens indiqués à la fin du plan de cours.

## Department policy

The Department reserves the right to refuse admission to, and/or credit for, any of its language courses to a student who has, in the view of the Department, a level of competence unsuited to that course.

## University policies

### Academic Integrity

In order to maintain a culture of academic integrity, members of the University of Waterloo community are expected to promote honesty, trust, fairness, respect and responsibility. See the [UWaterloo Academic Integritity Webpage (https://uwaterloo.ca/academic-integrity/)](http://www.uwaterloo.ca/academicintegrity) and the [Arts Academic Integrity Office Webpage (http://arts.uwaterloo.ca/current-undergraduates/academic-responsibility)](http://arts.uwaterloo.ca/current-undergraduates/academic-responsibility) for more information.

**Intellectual Property**

Students should be aware that this course contains the intellectual property of their instructor, TA, and/or the University of Waterloo.  Intellectual property includes items such as:

* Lecture content, spoken and written (and any audio/video recording thereof);
* Lecture handouts, presentations, and other materials prepared for the course (e.g., PowerPoint slides);
* Questions or solution sets from various types of assessments (e.g., assignments, quizzes, tests, final exams); and
* Work protected by copyright (e.g., any work authored by the instructor or TA or used by the instructor or TA with permission of the copyright owner).

Course materials and the intellectual property contained therein, are used to enhance a student’s educational experience.  However, sharing this intellectual property without the intellectual property owner’s permission is a violation of intellectual property rights.  For this reason, it is necessary to ask the instructor, TA and/or the University of Waterloo for permission before uploading and sharing the intellectual property of others online (e.g., to an online repository).

Permission from an instructor, TA or the University is also necessary before sharing the intellectual property of others from completed courses with students taking the same/similar courses in subsequent terms/years.  In many cases, instructors might be happy to allow distribution of certain materials.  However, doing so without expressed permission is considered a violation of intellectual property rights.

Please alert the instructor if you become aware of intellectual property belonging to others (past or present) circulating, either through the student body or online.  The intellectual property rights owner deserves to know (and may have already given their consent).

### Grievance

A student who believes that a decision affecting some aspect of his/her university life has been unfair or unreasonable may have grounds for initiating a grievance. Read [Policy 70, Student Petitions and Grievances, Section 4](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy70.htm) (https://uwaterloo.ca/secretariat/policies-procedures-guidelines/policy-70). When in doubt please be certain to contact the department’s administrative assistant who will provide further assistance.

### Discipline

A student is expected to know what constitutes academic integrity to avoid committing academic offenses and to take responsibility for his/her actions. A student who is unsure whether an action constitutes an offense, or who needs help in learning how to avoid offenses (e.g., plagiarism, cheating) or about “rules” for group work/collaboration should seek guidance from the course professor, academic advisor, or the undergraduate associate dean. For information on categories of offenses and types of penalties, students should refer to [Policy 71, Student Discipline (http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy71.htm)](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy71.htm). For typical penalties check [Guidelines for the Assessment of Penalties (http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/guidelines/penaltyguidelines.htm)](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/guidelines/penaltyguidelines.htm).

### Appeals

A decision made or penalty imposed under Policy 70, Student Petitions and Grievances (other than a petition) or Policy 71, Student Discipline may be appealed if there is a ground. A student who believes he/she has a ground for an appeal should refer to [Policy 72, Student Appeals (http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy72.htm)](http://www.adm.uwaterloo.ca/infosec/Policies/policy72.htm).

### Note for Students with Disabilities

The Office for Persons with Disabilities (OPD), located in Needles Hall, Room 1132, collaborates with all academic departments to arrange appropriate accommodations for students with disabilities without compromising the academic integrity of the curriculum. If you require academic accommodations to lessen the impact of your disability, please register with the OPD at the beginning of each academic term.